

Mars 2013



L'augmentation du prix de l'énergie contribue au déséquilibre des territoires

Depuis dix ans, les dépenses énergétiques des ménages ont fortement augmenté, plus de 50 % au niveau national, notamment les dépenses contraintes (logement, déplacements) et pèsent lourdement sur le budget des ménages. L'emploi s'est concentré sur les pôles urbains où le coût du foncier déjà plus élevé a explosé et généré une hausse des déplacements, les infrastructures de transports en commun n'ayant pas évolué aussi rapidement. Ces phénomènes ont fortement contribué au déséquilibre des territoires et à l'accentuation de la paupérisation des classes sociales.

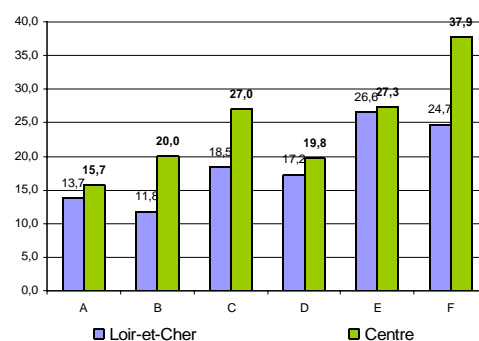
La lutte contre la précarité énergétique constitue une priorité de l'état. Le coût des énergies pèsent de plus en plus lourd dans le budget des ménages, le logement dont 80 % est antérieur à 2000 constitue le premier poste de dépenses énergétiques suivi des déplacements.

La déclinaison de l'étude régionale vulnérabilité énergétique en Loir-et-cher

La DREAL Centre, en partenariat avec l'INSEE et le CETE Normandie-Centre a réalisé une étude sur la vulnérabilité énergétique des ménages en région Centre en s'appuyant sur les données socio-économiques, d'équipements automobile, de données sur le parc de logements, la mobilité domicile-travail et l'accessibilité aux pôles de services. Cette approche présente des indicateurs de fragilité des territoires selon l'exposition des ménages au risque de précarité énergétique. Ainsi le croisement d'indicateurs entre le niveau de pauvreté des ménages et le niveau de dépenses énergétiques met en exergue 6 groupes d'espaces décrits dans la note d'information (Insee n° 185 de février 2013). Celle-ci est disponible sur le site de l'INSEE, elle caractérise les différents groupes régionaux. Pour le Loir-et-Cher, les groupes se décomposent ainsi :

Groupe A : 5 communes soit 28 % de la population constituent les grands pôles urbains composés de nombreux ménages modestes aux dépenses énergétiques faibles. Les principaux pôles urbains disposent de logements, d'emplois et d'équipements. Cependant ils concentrent une population à faibles revenus nombreuse.

Part des navetteurs à plus de 30 mn par la route



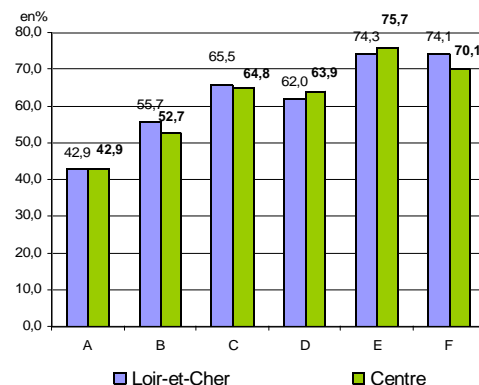
Source : INSEE, RP 2009

Evolution des prix des différentes énergies



Graphique extrait du dossier la facture énergétique des ménages... INSEE, portrait social – édition 2010

Part des logements en étiquette énergétique EFG

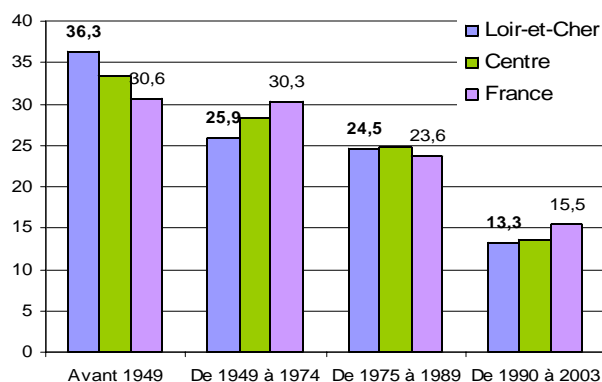


Groupe B : ce groupe correspond au périmètre des premières couronnes qui se caractérise par un faible taux de ménages à bas revenus et par des dépenses énergétiques modestes. 41 communes (14 %) composent ce groupe soit 20 % de la population.

Groupe C : constitué des communes de deuxième couronne ou de pôles moyens, 101 communes (35 %) appartiennent à cet espace soit 24 % de la population. Ce territoire moins bien doté en services et plus éloigné des pôles d'emplois rassemblent davantage de classes moyennes aux dépenses énergétiques élevées.

Groupe D : regroupant 48 communes et 20 % de la population, ce groupe est composé de petits pôles ruraux ayant une forte proportion de ménages à faibles revenus dont une partie importante de retraités. Les déplacements sont contraints pour ces derniers mais peuvent être élevés pour une part d'actifs à faibles revenus éloignée des pôles d'emplois. De façon générale, les logements sont énergivores.

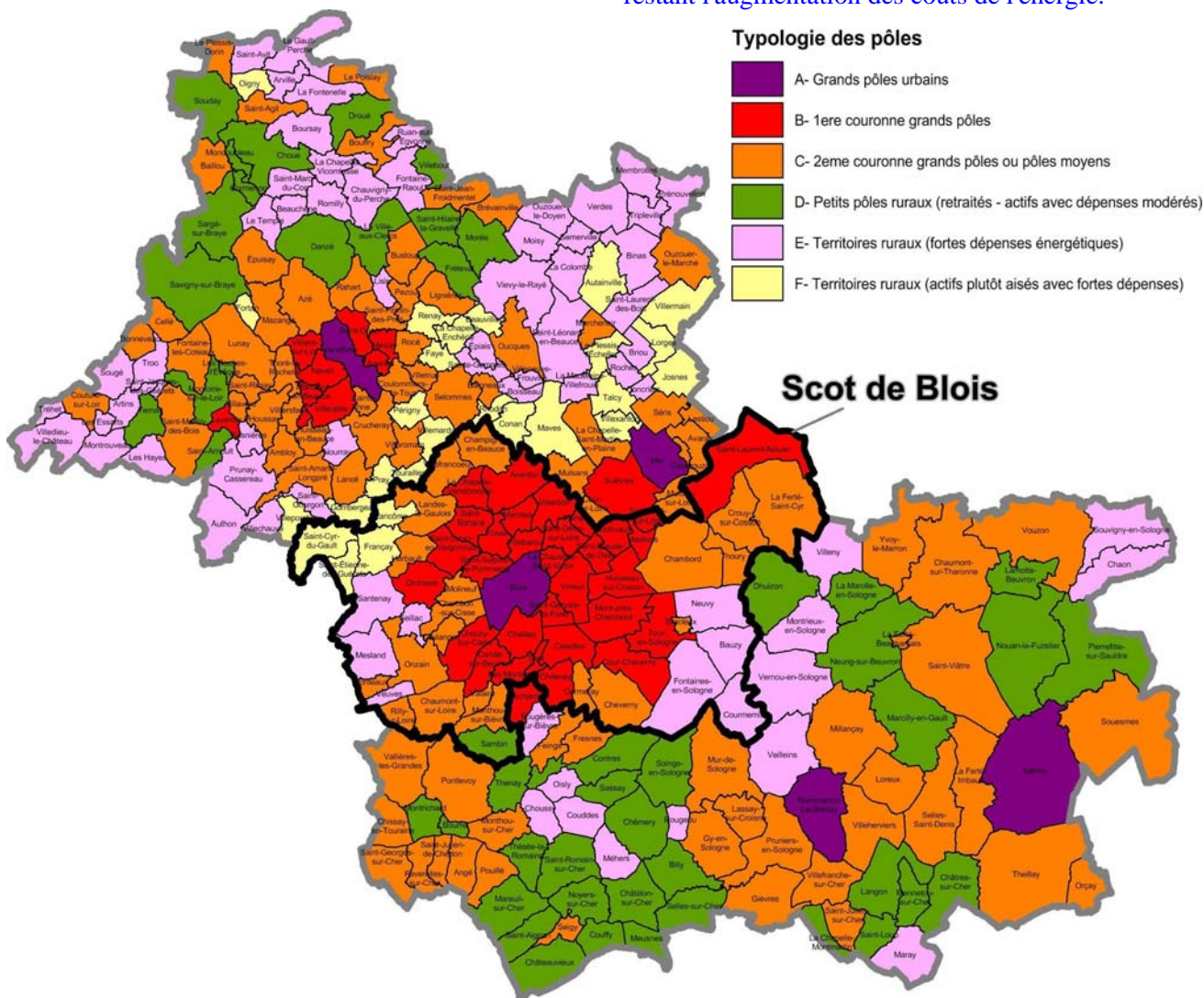
Une proportion de logements anciens plus élevée en Loir-et-Cher



Source : INSEE, RP 1999 et 2009

Les dépenses énergétiques du Loir-et-Cher sont élevées tout comme en région Centre où le parc de logements est ancien et parmi les plus énergivores de France malgré les investissements réalisés en économie d'énergie ces dernières années. La concentration des équipements en commerces et services sur les grands pôles a contribué à l'augmentation des déplacements en milieu rural. Ces facteurs ont alourdi la facture énergétique des ménages, le facteur principal restant l'augmentation des coûts de l'énergie.

Une typologie des territoires en 6 groupes



DDT de Loir-et-Cher

Groupe E : 70 communes (24 %) et 6 % de la population constituent ces territoires regroupant des ménages à faibles revenus avec des dépenses énergétiques fortes. Les ménages de ces territoires cumulent tous les facteurs de vulnérabilité énergétique.

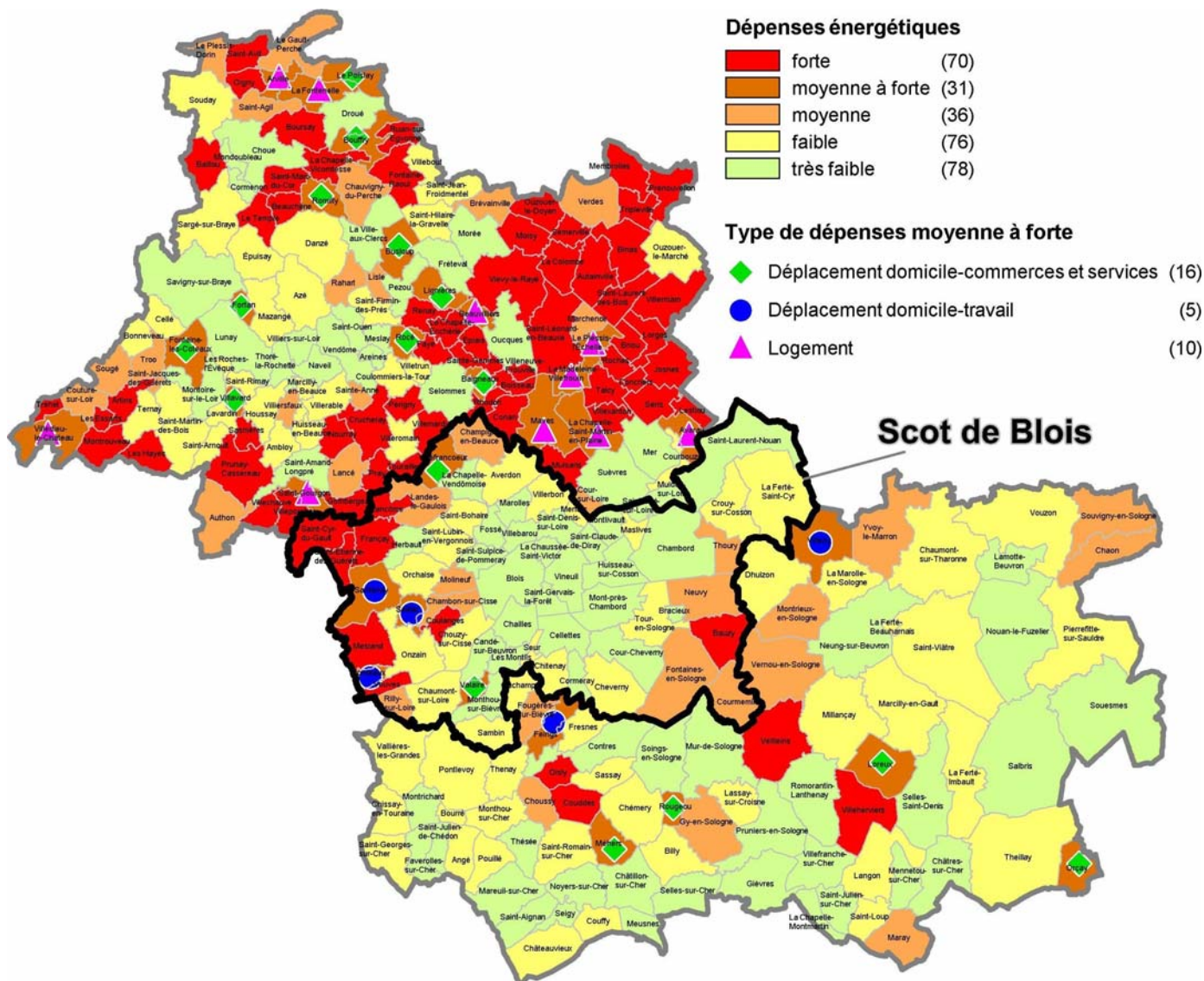
Groupe F : 26 communes pour 2 % de la population principalement localisées sur un axe situé au nord de l'axe ligérien. Elles regroupent des ménages plutôt aisés pouvant subvenir à des dépenses énergétiques fortes principalement liées à des déplacements domicile-travail importants.

Des dépenses variables selon les territoires

Caractéristiques démographiques

Groupe	pop. 2009	densité (hab./km ²)	évolution par an (99-09)	nombre de communes	taille moyenne (hab.)
A	91 811	383	-0,55%	5	18 362
B	66 814	104	0,87%	41	1 630
C	78 542	32	1,03%	101	778
D	64 734	48	0,37%	48	1 349
E	19 611	15	1,02%	70	280
F	6 356	17	1,19%	26	244
Loir-et-Cher	327 868	52	0,40%	291	1 127

Source : INSEE, RP 1999 et 2009



Indicateurs de vulnérabilité énergétique, l'exemple du SCoT du Blaisois

La particularité du SCoT est de regrouper la commune centre du département et par conséquent une majorité de communes de la première couronne qui donne une surreprésentation de cette classe, les groupes DEF représentant l'espace rural étant moins présents. En conséquence, le territoire du SCoT est globalement moins exposé à la vulnérabilité éner-

gique, seulement 9 communes des groupes D et E soit 3 % de la population du SCoT détiennent une proportion importante de ménages à faibles revenus et aux dépenses énergétiques élevées. La commune de Blois, quant à elle, rassemble une très forte proportion de ménages à faibles revenus même si les dépenses énergétiques sont faibles, liés à des dépla-

cements réduits et la présence d'équipements de services et d'importants pôles d'emplois. D'ailleurs si 86 % des ménages du SCoT disposent d'un véhicule, ce nombre est de 77 % pour la commune de Blois dont le parc automobile demeure quasiment stable. Par contre, le nombre de ménages avec 2 véhicules se contracte.

Les 2/3 des communes du SCoT ont des dépenses faibles ou très faibles et totalisent 94 % de la population, une proportion respectée dans la communauté de communes du 'Grand Chambord' et la CA de Blois. 13 communes ont des dépenses énergétiques moyennes dont 2 éloignées d'équipements (Villanfrancoeur et Monthou-sur-Bièvre) et 3 communes ont des déplacements domicile-travail élevés (Mon-

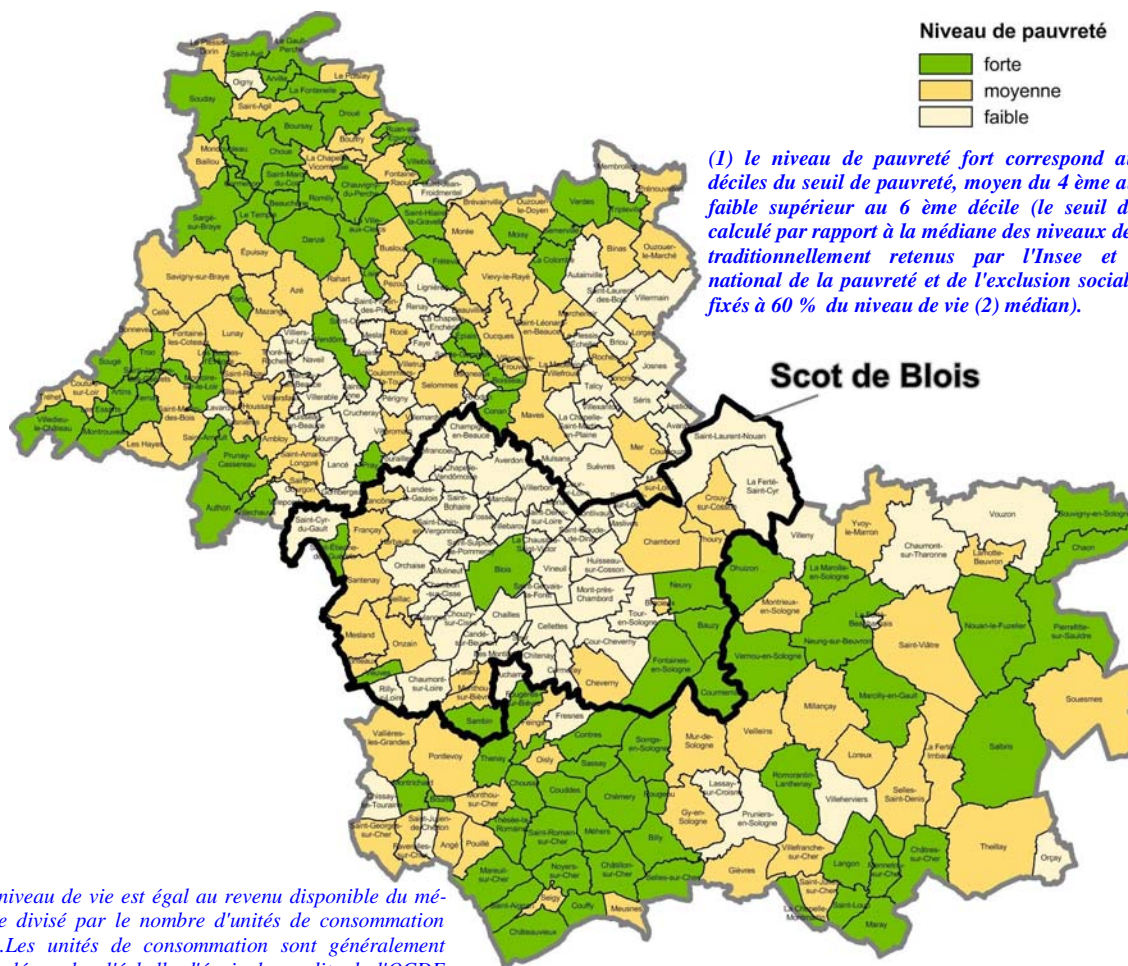
teux et les communes de Santenay et Seillac se situant en classe moyenne à forte). 8 communes ont des dépenses fortes à très fortes, la commune de Bauzy pour le grand Chambord et 7 communes de la CA de Blois dont 6 situées sur la bordure ouest du territoire aux ménages à revenus modestes (faible taux de cadres et déplacements importants).

Caractéristiques démographiques du SCoT

Groupe	pop. 2009	densité (hab./km ²)	évolution par an (99-09)	nombre de communes	taille moyenne (hab.)
A	46 013	1228	-0,64%	1	46 013
B	55 779	118	0,77%	31	1 303
C	17 089	55	1,11%	20	690
D	904	43	2,95%	1	904
E	2 860	15	0,45%	8	141
F	721	11	1,21%	4	180
Loir-et-Cher	123 366	130	0,17%	65	1 584

Source : INSEE, RP 1999 et 2009

Niveau de « pauvreté (1) » des foyers



(1) le niveau de pauvreté fort correspond aux 3 premiers déciles du seuil de pauvreté, moyen du 4^{ème} au 6^{ème} décile, faible supérieur au 6^{ème} décile (le seuil de pauvreté est calculé par rapport à la médiane des niveaux de vie. Les seuils traditionnellement retenus par l'Insee et l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (Onpes) sont fixés à 60 % du niveau de vie (2) médian).

(2) niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (uc). Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée qui attribue 1 uc au premier adulte du ménage, 0,5 uc aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 uc aux enfants de moins de 14 ans.

Source : INSEE, RP 2009, BPE 2011, méthodologie Anah ; DRFIP, revenus fiscaux CAF (Étude DREAL – CETE-INSEE, VEM)

Insee n° 185 – Février 2013 - http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=21&ref_id=19536
 DDT de Loir-et-Cher – n° 3 Mars 2011 - <http://www.loir-et-cher.gouv.fr/publications-r535.html>